

CODE D'ÉTHIQUE DU CLUB DE PICKLEBALL ST-LAURENT

Dans tout sport il y a des règles d'éthique à suivre. Elles sont essentielles pour que tous aient de l'agrément.

En devenant membre du Club de Pickleball St-Laurent, je m'engage :

- à démontrer un esprit sportif en tout temps;
- à utiliser un langage respectueux envers mes partenaires de jeu;
- à appeler les décisions sur les balles jouées le plus fidèlement possible;
- à annoncer les appels « out » et « let » instantanément c'est-à-dire avant que l'adversaire retourne la balle;
- à utiliser un langage non vulgaire lors des matchs;
- à utiliser un langage non agressif, non intimidant ou non respectueux, dans toutes les communications verbales ou écrites. Il est important que le respect soit à l'honneur;
- à ne pas commettre de gestes abusifs et/ou obscènes.
La violence physique et verbale est interdite sur les terrains, que ce soit envers un adversaire ou une autre personne.

Sanctions

Le membre qui ne respecte pas le code d'éthique recevra un courriel d'avertissement de la part du responsable d'activités.

À la deuxième faute, le membre recevra un 2^e courriel et une lettre officielle du Club qui l'informeront de sa deuxième infraction et de sa dernière chance de corriger la situation.

À la troisième récidive, le membre recevra un dernier courriel et une lettre du Club de Pickleball St-Laurent l'informant de son expulsion de toutes les activités du Club durant la totalité de la saison en cours. Il ne sera pas remboursé par le Club de Pickleball St-Laurent pour aucuns frais encourus. De plus, si le membre veut réintégrer le Club l'année suivante ou toute autre année subséquente, il devra faire une demande officielle au CA et celle-ci sera analysée par les administrateurs du Club. Sa demande sera étudiée lors de la séance ordinaire du CA et le membre recevra un courriel l'informant de la décision des administrateurs.

Conclusion

Peu importe le résultat, le Pickleball est un sport dont le premier but est de s'amuser. Dans un match, qu'un joueur soit en avance ou en retard dans le pointage, il se doit de rester poli et d'avoir un comportement agréable. Les écarts de conduite d'un joueur frustré par le pointage ne seront pas tolérés, sous peine de se voir attribuer un avertissement.

Nous rappelons que le Club de Pickleball de St-Laurent est une organisation sportive à vocation essentiellement participative. L'élément compétitif ne doit en aucun moment être source de désagrément pour tous.